

ETAIENT PRESENTS :

Lancelot SABLON – membre fondateur

Laura DEMASURE – membre fondateur

L’association ne comprend pas d’autres membres pouvant se présenter à l’AG.

ORDRE DU JOUR :

- Bilan de l’année écoulée ;
- Projets à venir ;
- Bilan comptable ;
- Approbation de la révision des statuts de l’association ;
- Adoption du nouveau règlement intérieur ;
- Questions diverses.

BILAN DE L’ANNEE ECOULEE :

Présenté par le Président de l’association, Lancelot SABLON.

La première année d’exercice de l’association se caractérise par un succès certain. Nous revenons en quelques points.

- Statistiques rapides.

Tout le monde aime les chiffres et pour cause, ils sont évocateurs ! Voici donc ceux de notre première année :

– Plus de 200 auteurs et artistes ont répondu à nos appels à textes et à illustrations.

– 53 œuvres ont été publiées.

– 370 personnes suivent notre page Facebook, soit un de plus chaque jour.

– Les revues n°1 et n°2 ont été téléchargées plus de 2000 fois et ont été vendues respectivement 67 et 55 fois.

- Contraction d'un partenariat officiel

C'était un de nos objectifs secondaires qui nous tenait particulièrement à cœur, c'est chose faite et il ne reste plus qu'à l'honorer : nous sommes partenaire officiel de **Sea Shepherd** et, à ce titre, 2 euros par numéro vendu lui sont reversés.

À ce jour, cela représente 110 euros, mais cette somme devrait bien augmenter par la suite avec les salons.

- Réalisation d'un court métrage.

C'est probablement la chose la plus improbable réalisée, nous ne l'aurions jamais deviné et jamais nous aurions pu faire quelque chose d'aussi intéressant sans l'aide gracieuse de l'association **Script-Show** de Maubeuge (59) particulièrement active et passionnée, nous leur devons une fière chandelle.

Ce court-métrage servira de présentation de la revue sur les salons et contribue à la définition d'une identité visuelle.

- Création de deux HS pour 2020.

Quatre numéros sortiront en 2020 contre deux en 2019. Grâce à ces Hors-série, nous allons pouvoir à l'avenir tester des formats différents et novateurs. Et nous avons des idées jusque 2021... au moins !



- Définition d'une identité visuelle

Dans l'optique des salons et afin de contextualiser (et professionnaliser) la démarche du Faune, nous avons commandé un logo, réalisé par l'artiste Beezk0t. Nous avons créé une histoire que nous avons mise en images et nous avons créé un personnage physique qui matérialisera le Faune lors des différents événements.

Il reste encore à travailler sur les stands, mais nous manquons de fonds pour l'instant.



PROJETS A VENIR :

Présentés par Lancelot Sablon.

Nos activités sont en expansion. Au-delà des HS, nous avons commencé à nous inscrire à des salons, à prospecter pour animer des ateliers d'écriture, des conférences sur la SFFF, etc. La crise sanitaire a impacté ces projets, mais ce n'est que partie remise.

Aussi, nous avons en tête l'organisation d'un prix pour 2020. Ce prix sera décerné par un jury de professionnel, pour la plupart déjà connu par nous. La fixation du montant à gagner et des conditions de participation reste à définir.

BILAN COMPTABLE :

Présenté par la Trésorière, Laura DEMASURE.

Les comptes sont équilibrés même si nous accusons un léger déficit dû à la somme encore à payer à Sea Shepherd et à l'impact de la crise sanitaire sur les recettes.

Un manque à gagner est important au niveau des subventions qui sont aujourd'hui inexistante, l'association a tout intérêt à remplir des dossiers auprès des financeurs publics car au vu de nos comptes, chaque euro compte.

Il y a aussi un manque au niveau du statut des adhérents, mais cela va être corrigé dans le point suivant.

Un rapport plus détaillé est disponible en annexe.

REVISION DES STATUTS :

Présentés par Lancelot Sablon.

La révision des statuts tient notamment à créer un statut plus ouvert de l'association avec un vrai statut de membre et une simplification de la structure de l'association pour plus de transparence.

REVISION DU REGLEMENT INTERIEUR :

Présentés par Lancelot Sablon.

Il conforte d'une part la simplification des statuts en créant un vrai statut pour l'adhérent à l'association. D'autre part, le règlement intérieur prévoit une nouvelle forme de rétribution pour les participants à la revue, leur permettant de dégager une marge sur leurs ventes personnelles.

QUESTIONS DIVERSES :

Sans objet

Le Président,



La Trésorière.

